

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 07 juillet 2017 / Affiché le 11/07/2017

Ouverture de séance à 19 h 40

Secrétaire de séance : Mme Patricia FAGIANI

Présents : Mmes Patricia FAGIANI, Cindy VIONNET,  
MM. Mickaël BERGER, Frédéric CANNELLE, Dimitri JOURDIN, Patrick LIEGEON, Daniel PACQUELET, Sylvain REMONNAY, Maurice VUILLARD,

Absente excusée : Mme Mathilde COUTURIER donnant procuration à Mme Cindy VIONNET

Absent : M. Olivier ILLICETO

Le compte rendu de la séance précédente est ainsi modifié : Heure de départ de M. Dimitri JOURDIN 21 h, toutes les délibérations ont été votées en sa présence, le quorum étant atteint.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07 juin 2017.

### **Partie 1**

#### **BUDGET FINANCES**

Budget eau : Décision modificative votée à l'unanimité pour un virement de 1000 € depuis la section d'exploitation vers la section d'investissement, (achat de compteurs).

Budget général : notification reçue pour le versement de la taxe additionnelle sur les droits de mutation d'un montant de 5 877,65 € au lieu des 4 000 € prévus.

#### **Eglise** :

Subventions de la DRAC et du Département (acompte payé sur la tranche ferme)

DRAC : solde de la 2<sup>ème</sup> tranche sollicité

Subvention parlementaire : dossier complet, en attente de l'attribution par le ministère de l'intérieur.

#### **Mise en place du RIFSEEP** :

Le conseil municipal a mis en place le nouveau régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale selon les nouveaux décrets publiés en janvier 2016,

Le conseil a retenu l'IFSE (indemnité de fonction de suggestion et d'expertise)

Le conseil à l'unanimité, a fixé les montants des indemnités attribuées aux agents.

#### **ECONNOMIE TOURISME**

Le début de saison se présente bien. La météo a été favorable et l'équipe en place est efficace.

#### **URBANISME – TRAVAUX**

Etudes de devis pour effectuer le marquage au sol de la traversée du village, l'accès au port côté parking, pour un montant de 2 439€ H.T. (bon pour accord)

Eglise : les niches sont rebouchées. Le traitement anti mэрule est effectué, les sondages picturaux sont en cours de réalisation.

Travaux à venir : (courant septembre) travaux du chœur (boiseries enduits peinture).

La DRAC souhaite faire des sondages supplémentaires

Travaux extérieurs : une expertise est en cours afin de prévoir les reprises des enduits extérieurs.

### Urbanisme :

Dépôt d'une déclaration préalable par M. COUTURIER (palissade)

Le chantier de Mme et M RIVIERES a débuté.

Travaux David JEANNEROD : ouverture porte-fenêtre à régulariser.

Dossier Gérald BERGER : permis initial à revoir (dépôt d'un nouveau PC ou PC modificatif)

SYDED : validation de l'implantation, 2 rue de la Rochette, d'une borne de recharge électrique cet automne.  
Un abonnement de 26 KW sera à prévoir.

Cimetière : début des travaux, 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet, une information sera envoyée aux propriétaires du lotissement « Les Hauts de Saugeon » pour l'accès au cimetière.

Hôtel Monnot : pas de remontée d'information de la part du service instructeur de la communauté de communes.

### AGRIUCULTURE - BOIS- FORET

Vente aux habitants : 56 stères vendus pour un montant de 1520€ TTC.

Le plan de bornage pour l'extension de la fromagerie (37 m<sup>2</sup>) proposé par le géomètre est accepté à l'unanimité.  
Les frais de bornage et tous les autres coûts seront pris en charge de la SCAF.

### EDUCATION - CULTURE - LIEN SOCIAL

Ecole : un nouveau décret donne la possibilité de retour vers la semaine de 4 jours.

Le vote consultatif du conseil communautaire a eu lieu le 13 juin.

Périscolaire : révision de tarifs, soit 0,20 à 0,25 ct d'augmentation, votée à l'unanimité.

### FETES ET CEREMONIES

Le triathlon s'est bien déroulé. Certains aspects seront remontés à l'organisation, afin d'en améliorer le déroulement.

Journée sans voiture : quelques problèmes de passages en force. Pour la prochaine édition il faudra prévoir une sortie de secours rue Camille Vionnet.

### QUESTIONS DIVERSES

Renouvellement de la convention avec le Département pour une durée de 6 ans. Une contribution obligatoire, d'1€ par habitant est fixée par la convention. (Vote à l'unanimité)

Arrêté Préfectoral pour la restriction d'usage de l'eau est applicable pour 3 mois à compter du 05 juillet.

Informations :

- règlementation pour l'usage des feux d'artifice.

- ambroisie

- SMATHD aide à l'investissement pour filtrage de protection de l'eau pour les entreprises.

Camion PIZZA Givernet autorisé à occuper le domaine public, tous les jours, sauf le dimanche du 15 juin au 15 septembre, à partir de 2018.

Une demande d'emplacement d'un camion resto n'est pas retenue, pour cause de produits identiques à ceux du chalet du lac, et faute d'emplacement réservé limité et compte tenu des demandes déjà accordées.

## Partie 2

### AMENAGEMENT DE SAINT-POINT-LAC

Estimation du coût total du projet d'aménagement pour se situe entre 1,5 M et 1,7 M € hors enfouissements.

Pour les zones Centre bourg et zone Port les estimations sont les suivantes :

Coût d'aménagement : 680 000 €

#### Les travaux concernant les réseaux humides :

- assainissement pris en charge par la CC
- eaux pluviales : 5 000€ à 10 000€
- eau potable : 120 000€ (à charge de la commune)

Réseaux secs : coût d'enfouissement estimé à 120 000 €

#### Financement :

Une rencontre avec le STA de Pontarlier, le Département et le comptable du Trésor Public, a permis d'évaluer les moyens de financement.

#### Aides potentielles et subventions :

Contrat de territoire,

Feder : commissaire de massif

DETR : Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux

Département

Une prochaine réunion sur l'aménagement, est prévue le mercredi 20 septembre .

Le prochain conseil est programmé le jeudi 07 septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45  
Le Maire, Patrick LIEGEON.

